# POLITIQUE EN MATIÈRE D'ESPRIT SPORTIF DE CANADIAN CHEER

Chez Canadian Cheer, nous reconnaissons l'importance des politiques relatives à l'esprit sportif pour favoriser un environnement positif, respectueux et équitable, tant lors des événements en personne que dans les espaces en ligne.
Avec plus de 20 000 athlètes participant à des compétitions de cheerleading canadiennes partout au pays, nous nous engageons à offrir un milieu sécuritaire et encourageant où les jeunes athlètes peuvent développer leurs habiletés et célébrer l'excellence sportive.

Conformément à cette mission, nous avons mis en place une initiative visant à promouvoir l'esprit sportif afin de responsabiliser tous les participants, athlètes, entraîneurs et spectateurs quant à leur comportement lors de tout événement de Canadian Cheer et sur les forums en ligne de Canadian Cheer, garantissant ainsi que ces espaces demeurent sécuritaires pour tous.

## Principes généraux

### Respect:

- Traitez tous les participants, les officiels et les spectateurs avec respect, quels que soient leur rôle ou leur affiliation.
- Reconnaissez et appréciez les efforts et les réalisations des autres.

### Intégrité:

- Faites preuve de fair-play et d'honnêteté, en respectant les règles et l'esprit du jeu.
- Évitez la tricherie, la malhonnêteté et toute forme de comportement contraire à l'éthique.

### Inclusion:

- Favoriser l'inclusion et veiller à ce que chacun se sente bienvenu, quels que soient ses antécédents, ses capacités ou son identité.
- Lutter contre toute forme de discrimination, de harcèlement ou d'intimidation et y remédier.

## Conduit antisportive

La conduite antisportive englobe tout comportement irrespectueux, notamment les gestes jugés grossiers, inappropriés, non professionnels ou susceptibles d'être considérés comme offensants pour autrui.
Conformément à la Cheer Canada Deduction System, chaque infraction au règlement entraînera l'application de la « pénalité pour conduite antisportive – 0.5-2.0. » et pourra donner lieu à l'expulsion des lieux, à la disqualification de l'épreuve ou à l'exclusion des épreuves futures.

### La conduite antisportive comprend, sans s'y limiter, les actes suivants :

- Insultes verbales à l'encontre d'un responsable de l'événement, d'un membre du personnel de l'événement ou d'un employé de l'installation
  - Langage offensant lié à la race, à la religion, à l'identité de genre ou à l'orientation sexuelle
  - Gestes insultants ou langage grossier
  - Délibérations excessives avec les officiels (p. ex., vérification des points)

1410 Bayly St #8, Pickering, ON L1W 3R3 | (905) 842-9382 | info@canadiancheer.com

# CANADIAN CHEER SPORTSMANSHIP POLICY

**Contact physique inapproprié envers un officiel de l'événement, un membre du personnel ou un employé de l'établissement**

- Agression physique ou violence physique
- Menaces d'agression

**Insultes verbales à l'encontre d'un athlète, d'un entraîneur ou d'un spectateur :**

- Langage offensant lié à la race, à la religion, à la couleur de peau, à l'ascendance ou à l'origine nationale ou ethnique
- Gestes insultants ou langage grossier
- Contact physique inapproprié envers un athlète, un entraîneur ou un spectateur :
  - Agression physique ou violence physique
  - Contact inapproprié avec un mineur

**Comportements inappropriés en ligne :**

**Communication:**

- Utiliser un langage irrespectueux et inapproprié dans toute interaction en ligne, y compris dans les courriels, sur les médias sociaux, dans les forums et sur les plateformes de messagerie.
- Faire du trolling, lancer des attaques verbales ou se livrer à des disputes houleuses.
- Ne pas respecter les décisions des responsables de l'événement, des juges ou du personnel de l'événement.

**Cyberintimidation et harcèlement :**

- Se livrer à toute forme de cyberintimidation, de harcèlement ou d'intimidation.

De plus, nous vous demandons de signaler tout cas de harcèlement en ligne aux autorités compétentes ou aux plateformes concernées.

## Manquement au respect des règles de Canadian Cheer ou des biens du lieu d'accueil :

- Toute forme de vandalisme visant des biens ou de l'équipement
- Vol au magasin PRO et chez tout autre fournisseur ou partenaire présent sur place
- Comportements non hygiéniques dans les vestiaires, les aires de dépôt des sacs, les salles réservées aux entraîneurs et les toilettes
- Tous les participants doivent respecter le code de conduite des visiteurs du lieu de l'événement
- Les spectateurs qui consomment des boissons alcoolisées doivent le faire de manière responsable et respecter la politique relative à l'alcool en vigueur sur le site

Canadian Cheer, conformément à la IASF General Safety Rules, applique une politique de tolérance zéro envers les athlètes et les entraîneurs sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants, de substances dopantes ou de médicaments en vente libre susceptibles d'altérer leur capacité à performer ou à superviser.

En respectant la politique relative à l'esprit sportif, Canadian Cheer Company garantit un milieu sécuritaire, respectueux et positif pour tous les athlètes, les entraîneurs et les spectateurs.